

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 32  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 27/03/2023  
Réuni le : 04/04/2023  
Sous la présidence de : Esther Quiriconi  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60  
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3  
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique  
Exercice : 2023  
Numéro de la DBM : 1  
Budget d'origine :  
Budget primitif :  [X]  
Budget annexe :  [ ]  
Pièce(s) jointe(s)  
 [X] Oui  [ ] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fonds de roulement au bénéfice du service SRH d'un montant de 7 200 euros pour la réparation de la chambre froide.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 33  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2022 comme suit :**

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi

Prénom : Esther

Signé le : 07/04/2023 14:02:20

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 34  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 27/03/2023  
Réuni le : 04/04/2023  
Sous la présidence de : Esther Quiriconi  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77  
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3  
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier**  
Année d'exercice : 2022  
Budget d'origine :  
Budget primitif :  [X]  
Budget annexe :  [ ]  
Réserves :  
Avec réserves  [ ]  
Sans réserve  [X]  
Pièce(s) jointe(s)  
 [X] Oui  [ ] Non Nombre: 1

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à fermes bio , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Fermes Bio : Le conseil d'administration donne son accord pour l'organisation des visites de fermes biologique en juin 2023 au bénéfice des élèves de 6ème.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 36  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à liste des sorties 2022/2023 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sorties : Le CA donne son accord pour l'organisation des sorties scolaires (liste jointe).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 37

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Marchés alimentaires / CD de la Vendée :

Le Conseil d'Administration donne son accord pour que Mme QUIRICONI, Principale donne mandat au Département de la Vendée pour signer, en son nom et compte, les modifications et ordres de services relatifs aux marchés :

- approvisionnement en viandes fraîches et réfrigérées de qualité
- approvisionnement en denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique
- approvisionnement en produits de la mer ou issus de l'aquaculture

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 38

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CFC : Renouvellement du contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi

Prénom : Esther

Signé le : 07/04/2023 14:02:33

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don plateaux

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 39

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

don de 350 plateaux pour l'association de l'Amicale Laïque de l'École Publique de la Courte Échelle de Bournezeau,  
et le don de 120 plateaux pour l'APEL (association de parents d'élèves) de l'école publique des Chaumes - Belleville-sur-Vie à Bellevigny.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi

Prénom : Esther

Signé le : 07/04/2023 14:02:35

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 2

Libellé de la délibération :

CD : Convention de partenariat entre le département de la Vendée et les collèges publics du département relative aux modalités d'exercice de leurs compétence respectives.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi

Prénom : Esther

Signé le : 07/04/2023 14:02:38

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don Brest

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 41  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 27/03/2023  
Réuni le : 04/04/2023  
Sous la présidence de : Esther Quiriconi  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration accepte**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

BREST : Le CA autorise l'acceptation d'un don de la Fédération des Parents d'Élèves du collège pour le voyage à Brest de la classe Défense et Sécurité Globale d'un montant de 1 200,00 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0851435Y  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY  
13 AVENUE DE L EUROPE  
85170 BELLEVIGNY  
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 42  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 27/03/2023  
Réuni le : 04/04/2023  
Sous la présidence de : Esther Quiriconi  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;  
 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

la création d'un nouveau poste de professeur des écoles spécialisé pour l'ouverture d'un nouveau dispositif ULIS à la rentrée 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi

Prénom : Esther

Signé le : 07/04/2023 14:02:43